

MIPC : MATHÉMATIQUES, INFORMATIQUE, PHYSIQUE, CHIMIE, SCIENCES DE LA TERRE

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Années préparatoires à l'insertion en licence scientifique (APILS)

Domaine ministériel : Sciences, Technologies, Santé

PRÉSENTATION

L'Université de Pau et des Pays de l'Adour propose aux étudiants en sciences une année de préparation à l'insertion en licence scientifique : l'APILS

L'APILS comporte un enseignement qui vise à remettre au niveau d'une terminale scientifique essentiellement en physique, mathématiques, chimie et biologie les étudiants qui souhaitent se réorienter.

Cette formation d'un an est vivement conseillée aux bacheliers des séries L, ES, technologiques et déconseillée aux bacheliers professionnels. Ce n'est pas un diplôme national.

OBJECTIFS

Donner les pré-requis nécessaires à une future insertion dans les licences scientifiques au niveau du baccalauréat scientifique, mise à niveau en mathématiques, physique, chimie avec des options à choisir parmi la biologie, la géologie, les outils bureautiques ou projet professionnel.

Elle correspond au niveau scientifique de la **Terminale S**.

CONTENU DE LA FORMATION

La remise à niveau APILS se propose de voir les programmes de 1ère S et Terminale S avec des rappels de Seconde si nécessaire, mais l'organisation et les méthodes de travail sont celles de l'Université, c'est donc une année de transition difficile vers l'acquisition d'une plus grande autonomie et l'apprentissage de nouvelles matières.

PLUS D'INFOS

Durée : 1 an

Public concerné
* Formation initiale

Effectif : 45

EN SAVOIR PLUS

[UFR Sciences et techniques de Pau](#)



Les horaires représentent environ 20 à 25 h par semaine. Cette année d'études demande du travail personnel, une bonne organisation et des facultés d'adaptation à un environnement complètement nouveau pour la plupart des étudiants. La rentrée a lieu début septembre.

L'enseignement se répartit sur deux semestres et comporte 11 modules :

Semestre 1

Analyse 1 (Obligatoire)	39 h
Algèbre - Géométrie (Obligatoire)	39 h
Chimie Générale (Obligatoire)	58,5 h
Physique 1 (Obligatoire)	54 h
Géologie (Obligatoire)	

Semestre 2

Chimie Organique (Obligatoire)	58,5 h
Analyse 2 (Obligatoire)	39 h
Probabilités (Obligatoire)	39 h
Mécanique (Obligatoire)	39 h
Physique 2 (Obligatoire)	39 h
Outils Bureautiques (Obligatoire)	13,5 h
Géologie (Optionnel)	39 h
Projet professionnel (Optionnel)	

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu des connaissances et examens à la fin de chaque semestre. Il n'y a pas de deuxième session. Le jury délibère en mai. Seuls les relevés de notes semestriels sont remis aux étudiants comme résultats de fin d'année.

CONDITIONS D'ACCÈS

La procédure d'admission est gérée via le portail de coordination des admissions post bac : <http://www.admission-postbac.org>

Inscription pour les personnes qui n'ont pas pu suivre la procédure "admission post-bac" :

Un **dossier de candidature** est disponible à la scolarité de l'UFR Sciences et Techniques, sur demande :

- * téléphonique : **05.59.40.74.40**
- * par courrier : **UFR Sciences et Techniques de Pau, Service "Scolarité", avenue de l'Université, BP 1155, 64013 PAU Cédex**

Une dizaine de places est réservée par cette procédure, les personnes retenues pourront s'inscrire en juillet ou en septembre.

Inscription définitive :

L'inscription s'effectue définitivement sur rendez vous en juillet après les résultats du baccalauréat ou début septembre ; sa durée est de une **année universitaire**.

- Une procédure d'admission par validation des acquis permet de compléter l'effectif
- L'effectif est d'environ 45 étudiants : un tiers des étudiants provient des baccalauréats ES et L, un tiers vient des baccalauréats technologiques, le dernier tiers correspond aux baccalauréats professionnels, scientifiques étrangers ou des reprises d'études.

PUBLIC CIBLE

L'APILS s'adresse :

- * aux bacheliers non scientifiques ES, L et Technologiques,
- * aux étudiants souhaitant réorienter leurs études dans le domaine scientifique,

- * aux anciens bacheliers scientifiques souhaitant reprendre des études scientifiques,
- * aux étudiants étrangers titulaires d'un baccalauréat n'ayant pas d'équivalences reconnue en France.

POURSUITE D'ÉTUDES

Licences scientifiques, IUT, STS, concours du niveau du baccalauréat scientifique.

L'inscription en première année de licence est autorisée quelque soit vos résultats. Bien sûr vos moyennes vous donneront une idée des chances que vous aurez de réussir votre année

PASSERELLES ET RÉORIENTATION

Si la durée d'inscription est d'une année universitaire, une réorientation est possible au second semestre pour les étudiants de première année en trop grande difficulté.

COMPOSANTE

Collège Sciences et Technologies pour l'Énergie et l'Environnement (STEE)

LIEU(X) DE LA FORMATION

Pau

RESPONSABLE(S)

CHAULET Arnaud
arnaud.chaulet@univ-pau.fr
Tel. +33 559407677

CONTACT(S) ADMINISTRATIF(S)

Marie LATOURNERIE
Tel. +33 559407503
marie.latournerie@univ-pau.fr
UFR Sciences et Techniques de Pau
Département de Physique - Avenue de l'Université
64013 PAU Cedex